

N° 64 - MARS-AVRIL 1969

« LE PEUPLE BRETON »  
mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

De soutien : à partir de 15 F  
2 365-76 RENNES

« Le Peuple breton » - BP 713

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé

# LE PEUPLE BRETON

ORGANE DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

## 1 MOIS AVANT LE REFERENDUM

# La situation coloniale s'accroît

(VOIR NOTRE EDITO PAGE 2)

## “Le Pays basque... le Cuba de l'Europe”



Etchalus. Solidarité de deux Etats menant une politique coloniale à l'égard de leurs ethnies. Le 3 août 1968, le gouvernement espagnol du général Franco proclamait l'état d'urgence en Guipuzcoa. L'état d'urgence n'a pas été levé mais, depuis début 1969, frappe toutes les provinces d'Euzkadi Sud, la Catalogne et l'Espagne.

Nous souhaitons cette rencontre depuis longtemps : la lutte anti-impérialiste est le but commun d'E.T.A. comme de l'U.D.B. Nous remercions vivement les trois camarades d'E.T.A. qui ont bien voulu répondre à nos questions.

J. COMBES - J.-P. LE BERRE - Y.-C. VEILLARD.

Le 15 février, à Bayonne, en Pays Basque Nord, nous rencontrons trois militants d'E.T.A. (Euzkadi Ta Azkatasuna) (Pays Basque et Liberté), responsables, à divers degrés, de cette organisation de résistance qui mène en Euzkadi Sud un combat de libération. Dès les premiers numéros (n° 3 et 4 du « Peuple Breton », notre parti avait marqué l'écho de solidarité que rencontrait la lutte de nos camarades basques. A Pâques 1964 et 1965, des représentants de l'U.D.B. avaient participé aux manifestations de l'Aberrri Eguna (Jour de la Patrie) à Guernica et Bergara (Euzkadi Nord) et à Etxassou (Euzkadi Nord), de part et d'autre d'une frontière de la honte. La servile solidarité du gouvernement gaulliste de Paris et du gouvernement franquiste de Madrid a eu l'occasion de s'exprimer à plusieurs reprises : expulsion de l'hexagone de quatre responsables d'E.T.A. habitant le Pays Basque Nord, appui ferme lors de l'emprisonnement de Christiane

peu que nous nous sommes rendu compte que la lutte engagée était la lutte du peuple lui-même, qu'elle répondait à un besoin subconscient du peuple basque, E.T.A. étant une plante qui sortait comme un bouton qui sort de la peau. On a mis du temps pour voir que la solution socialiste était indissociable de cette lutte. On a constaté que le peuple luttait pour lui : sa récompense, c'était le socialisme ; pour cela, un postulat nécessaire : l'indépendance nationale.

Q. — A quelle date est apparue la première proclamation socialiste officielle d'E.T.A. ?

R. — C'est en 1963, à l'Aberrri-Eguna. Il faut souligner l'importance de l'effet d'entraînement des actions d'E.T.A. qui ont développé l'esprit de lutte dans le peuple. Cela nous a aidés dans notre affirmation de socialisme, car il ne faut pas croire que cela était facile. Pour nous, fils de bourgeois, cela nous a coûté énormément. Nous vivions dans un contexte « espagnol », de civilisation chrétienne. Avant

## UNE INTERVIEW DU “PEUPLE BRETON”

En somme, le Parti Nationaliste Basque en arrivait, objectivement, à une attitude collaborationniste, pensant régler l'affaire basque en ne comptant que sur les erreurs de Madrid.

Q. — Comment s'est concrétisée cette réaction contre l'attitude du P.N.V. ?

R. — Vers les années 50, des groupes de jeunes Basques, d'origine bourgeoise, ont commencé à se rendre compte que la voie du P.N.V. était sans issue. Le premier geste a été surtout une révolte contre l'immobilisme, réaction qui s'est développée d'abord à l'intérieur du parti. Le P.N.V. avait d'ailleurs réagi à ce malaise en créant une organisation de jeunes E.G.I. (Eusko-Gaztedi). Bientôt ces jeunes ont dû rompre les ponts : c'est la création d'Ekin (Agir). Mais c'est seulement vers 1959 qu'Ekin a pris le nom d'E.T.A. et s'est posé en mouvement révolutionnaire basque de libération nationale.

Q. — Quelle était alors votre doctrine ?  
R. — Au début la doctrine n'était pas définie, à tel point que deux ans après la création d'E.T.A., on ne voyait pas encore la nécessité socialiste. C'est peu à

le socialisme, nous avons fait une petite conquête : l'a-confessionnalisme ; cela aussi nous a coûté car en Euzkadi, être a-confessionnel était considéré comme être non efficace. Nous avons à lutter contre la formule « basque et chrétien », symbole de Basque et homme de foi. L'homme doit agir, mais ne doit pas lier cette action à une situation confessionnelle. Ces conquêtes doivent beaucoup à l'étude et à la recherche. Il y a eu recherche historique : avant la tutelle franco-espagnole existait au Pays Basque un sens de l'a-confessionnalité (liberté vis-à-vis de l'Etat du Vatican) et recherche dans le vieux droit basque qui niait la propriété.

Q. — Pendant ces premières années quels ont été les moyens d'action d'E.T.A. ?

R. — Au temps d'Ekin et aux premiers temps d'E.T.A. nous n'avons agi que sur le plan du folklore, de la culture (théâtre et conférences en basque) et de la formation politique. Puis nous sommes passés à une action plus directe : un des premiers faits a été le déraillement d'un

(Suite page 5)

## La lutte des objecteurs de conscience nous concerne tous

Début février, à Rennes, 5 objecteurs de conscience, auxquels se sont joints 4 étudiants, ont fait plusieurs jours de GREVE DE LA FAIM dans un local situé au 27 du boulevard de la Tour d'Auvergne.

A l'entrée du local, une banderole expliquait que « cette grève de la faim est UNE PROTESTATION CONTRE L'ARRESTATION DE PIERRE FANTON (objecteur de conscience incarcéré à la maison d'arrêt de Rennes depuis le 23 janvier dernier, pour avoir quitté le service civil auquel il avait été affecté au centre d'entraînement aux méthodes actives, à Quimper), L'APPLICATION DE LA JURIDICITION MILITAIRE AUX OBJECTEURS DE CONSCIENCE ET LA MILITARISATION DE TOUS LES CITOYENS ».

Le 24 octobre, Pierre Fanton s'était mis en grève avec 20 de ses camarades pour protester contre la condamnation par un tribunal militaire de 6 objecteurs (service civil). Cette grève est considérée comme une désertion.

L'U.D.B. s'est associé aux travaux du COMITÉ D'INFORMATION SUR L'AFFECTATION DE DEFENSE, créé à la suite de la grève des objecteurs refusant de subir une juridiction militaire.

Le problème des objecteurs de conscience soulève celui de LA MILITARISATION DE TOUS LES CITOYENS. Dans le prochain numéro du PEUPLE BRETON, nous montrerons qu'en vertu d'une ordonnance de 1959, et de son décret d'application de mai 1968, NOUS SOMMES TOUS DES MILITAIRES.







# LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

ILLE-ET-VILAINE

## CÔTES-DU-NORD

— La situation scolaire reste très précaire dans les Côtes-du-Nord :

● Lors de la semaine d'action revendicative organisée dans l'hexagone par leurs syndicats, les professeurs d'éducation physique des Côtes-du-Nord ont protesté contre les conditions faites à leur enseignement. Au budget de 1969, 193 postes d'enseignants ont été créés contre 1.350 en 1968, alors que l'administration prévoyait 3.800 postes pour cette année. Dans l'académie de Rennes, 600 postes ne sont pas pourvus et 105 dans les Côtes-du-Nord.

● Saint-Brieuc : au lycée technique d'Etat du bâtiment, au Vau-Meno, 122 élèves sur 130 des six classes terminales T1 (techniciens de l'industrie) ont fait grève. Ils ont discuté de la qualification du corps professionnel et revendiqué l'équivalence du brevet industriel (qui sanctionne leurs études) avec le baccalauréat pour l'accès en Faculté ou à l'Institut universitaire de technologie. Ils demandent en même

temps la suppression des notes éliminatoires pour l'attribution de ce brevet industriel.

— L'exploitation de la ligne aérienne Paris-Saint-Brieuc par « Air Inter » est actuellement suspendue. Entre la compagnie, les collectivités locales et départementales et l'Etat, l'accord n'a pu se faire sur les moyens de combler le déficit de cette exploitation. Bien entendu, comme d'habitude, l'Etat gaulliste voudrait laisser de lourdes charges aux collectivités locales et départementales plutôt que de réduire les dépenses militaires et les investissements de prestige.

## L'EXOËTE BRETON

Malgré toutes les déclarations officielles, l'émigration des jeunes ne s'est pas ralentie en Bretagne. C'est ce que démontre dans une étude publiée dans la presse le 28 janvier dernier, M. J. Normand, membre du C.E.C.O.R. (Comité d'Expansion Economique de Cornouaille).



Cliché « Peuple Breton »

## FINISTÈRE

— Comme leurs collègues des Côtes-du-Nord, les enseignants d'éducation physique du Finistère ont fait leur semaine d'action revendicative : 130 postes ne sont pas pourvus dans le Finistère.

— Landivisau : remise en question de la société de consommation. Une centaine de jeunes ont étudié à la « Maison familiale » les loisirs qui leur sont proposés par la « société » et en particulier le bal. Au cours de décembre, avec des adultes et des tenanciers de bal, ils avaient proposé des changements, mais les tenanciers s'y étaient vivement opposés. Les jeunes se demandent si l'obligation pratique de « consommer » des loisirs préfabriqués contre leurs coûts ne correspond pas à une véritable exploitation pour le seul profit.

— Militarisation de la Bretagne : le centre de coordination marine de l'Atlantique vient d'être créé en remplacement du centre de contrôle marine provisoire de la 2<sup>e</sup> région. Il sera implanté dans les installations du « radar de Bretagne » à Loperhet.

## — Brest :

● Les salariés de l'usine Marc (conserves Beg'Avé) se sont mis en grève le 24 février à la suite d'une réduction de l'horaire de travail : depuis le 1<sup>er</sup> février, la semaine de travail a été ramenée de 52 heures à 48 heures, sans que ces heures soient compensées, ce qui représente une perte de revenu considérable (particulièrement du fait que ces heures qui ne sont plus effectuées étaient majorées à 50 %). L'employeur avait pris cette décision unilatéralement (c'est-à-dire sans consultation préalable des délégués du personnel, comme le prévoient la loi et l'accord d'entreprise). Dans l'après-midi du 24 février, le directeur de l'entreprise a accepté d'appliquer l'accord signé entre organisations patronales et ouvrières. Cet accord apporte le paiement d'une heure de travail qui n'était plus effectuée, par intégration dans le salaire horaire. Mais les représentants du personnel C.F.D.T., considérant que cet engagement ne réglait qu'en partie le conflit, décidèrent de continuer la grève les jours suivants.

● Graves difficultés de l'emploi dans la réparation navale : dans la seconde quinzaine de janvier, plus de 100 ouvriers se trouvaient sans travail ; dans la quinzaine suivante, plus de 200 étaient inoccupés. Ces difficultés sont dues en particulier au peu d'empressement des pouvoirs publics à accélérer le déblocage de crédits pour compléter l'infrastructure de la nouvelle forme de radoub, en particulier la station de dégazage. Elles ont pour conséquence l'impossibilité de recevoir les navires de 200.000 tonnes.

— La Fédération des locataires du Finistère, réunie à Brest le 17 février, s'est élevée contre les augmentations continues des loyers dans tous les secteurs et a dénoncé la responsabilité gouvernementale qui met tout en œuvre pour

liquider la construction sociale au bénéfice des sociétés immobilières.

— Inquiètes sur l'avenir de la formation professionnelle dans le Finistère : les cours professionnels sont menacés parce que la subvention de l'Education nationale n'est pas assez forte. Pour 1968, 3.000 contrats d'apprentissage ont été enregistrés dans le département ; actuellement, 1.800 apprentis suivent les cours oraux dans 17 centres et 600 apprentis suivent les cours par correspondance.

— Une excellente mise au point : le corps professoral et les étudiants de la classe de lettres supérieures du lycée de Cornouaille à Quimper ont adressé une lettre ouverte au préfet. Ils dénoncent l'attitude d'une partie des forces de l'ordre qui procédaient à des arrestations dites préventives pendant le discours du chef de l'Etat à Quimper le 2 février. De nombreux jeunes Quimpérois, dont deux étudiants de la classe de lettres supérieures, ont été ainsi arrêtés sans motif valable : « Nous reprochons cette atteinte à la liberté individuelle et à la liberté d'expression, de même que les procédés d'arrestation inqualifiables de la part d'une partie des forces de l'ordre en civil, comme les brutalités qui ont été commises, sans aucune raison d'être, à l'intérieur des cars de police... »

— A l'occasion de la journée d'action organisée par la C.G.T. le 12 février (journée marquée surtout par des débrayages et des meetings dans les principales villes de Bretagne, comme à Brest, à Rennes...) les papeteries Mauduit de Quimper ont fait 24 heures de grève.

— Plus de 100 chômeurs à Moëlan-sur-Mer du fait de la crise de la pêche et de la conserverie : un tiers d'entre eux sont sans travail du fait de la fermeture de la caisserie SCOR (fin décembre) ; un autre tiers vient de la marine de commerce et de la pêche ; quelques-uns travaillaient dans une sclerie de Riec-sur-Belou (qui vient de fermer), à la conserverie CINAL ou l'usine de boîtes métalliques FERREBAL. Très peu d'espoir d'être embauché dans les environs. Plusieurs sociétés ont fait savoir qu'elles recherchaient de la main-d'œuvre, au total 125 emplois, mais seulement pour des hommes et femmes de moins de 35 ans. Ainsi 13 emplois seulement s'offrent aux chômeurs de Moëlan. 6 autres personnes de moins de 35 ans vont être dirigées sur les centres de F.P.A. Très peu de perspectives de ré-emploi pour les personnes de moins de 21 ans, dont certaines ont été licenciées à la fin de leur apprentissage et n'ont donc pas droit à l'allocation-chômage. Pas de perspective d'embauche pour les personnes de plus de 55 ans. Quant aux ouvriers de 35 à 55 ans, ils sont condamnés à attendre les travaux saisonniers. En réalité, bien des communes de la côte sud se trouvent dans la même situation que Moëlan.

## — Rennes :

● L'Assemblée générale annuelle du Livre Papier Carton C.F.D.T. d'Ille-et-Vilaine s'est tenue le samedi 1<sup>er</sup> février à Rennes. Dans un communiqué, elle signale les difficultés rencontrées dans le secteur papier : une grève de protestation de 4 jours a été menée en octobre 68, puis plusieurs instances introduites aux prud'hommes ; dans plusieurs imprimeries de la région, il a dû être fait appel aux fonds d'indemnisation de chômage partiel ; dans une entreprise rennaise, il a été licencié 9 travailleurs depuis l'été, pour réduction d'activité.

Dans l'entreprise Oberthur, grandes sont l'inquiétude et la colère des ouvriers et des cadres provoquées par la mainmise progressive de Chaix-Desfossez sur la Société, malgré les nombreuses démarches et manifestations auprès des pouvoirs publics. La C.F.D.T. veut « la garantie de l'emploi et le maintien, au sein de la région, de l'unité économique que l'effort de tous a contribué à bâtir ».

● Les chefs de clinique-assistants des hôpitaux de Rennes ont fait une grève universitaire d'avertissement du 10 au 17 février. Sans cesse d'assurer les soins, ils ont arrêté l'enseignement dispensé aux étudiants en médecine af-

fectés dans leur service. « Depuis des années, reprochant-nous aux pouvoirs publics, aucune mesure effective, concernant leur statut et leur avenir, n'a été prise, malgré les promesses ministérielles systématiquement non tenues », 26 médecins cliniciens titulaires sur 30 ont apporté leur soutien aux chefs de clinique-assistants en signant une lettre dans laquelle ils insistent sur l'insuffisance dramatique du recrutement du personnel hospitalo-universitaire.

● A l'occasion de la journée d'action de la C.G.T., le personnel des restaurants et des cités universitaires, ainsi que les boueux, ont observé une grève de 24 heures.

Les routes bretonnes ont un retard énorme. Selon un bilan établi par la gendarmerie régionale, les accidents de la circulation ont fait, pour le mois de janvier 1969, 67 morts dans les 4 départements de la région-programme de Bretagne. Bien entendu, le plus grand nombre de ces accidents est mis au compte de l'excès de vitesse et de la conduite en état d'ivresse. Et l'état vétuste de nos routes bretonnes n'expliquerait rien ? Evidemment, la gendarmerie ne dénoncera jamais, en ce domaine, la responsabilité des pouvoirs publics.

## LOIRE-ATLANTIQUE

### — Nantes :

● Lors de la visite de M. Couve de Murville à Nantes et à Saint-Nazaire le 10 février, les organisations syndicales ouvrières ont refusé de participer à la réunion de la C.O.D.E.R. présidée par le premier ministre, estimant que leur temps de parole était trop court. Force Ouvrière organisa d'ailleurs un meeting à la Bourse du Travail pour expliquer son attitude.

A Nantes, la situation de l'aéronautique soulève de graves inquiétudes. Le mercredi 10 février, le gouvernement, au conseil des ministres, a approuvé un projet de fusion des industries aéronautiques et spatiales de l'hexagone : Nord-Aviation, Sud-Aviation, S.E.R.E.B. (Société d'études et de réalisation d'engins balistiques). Cette fusion devrait former un complexe important, employant un peu moins de 40.000 personnes et atteignant un chiffre d'affaires de 2 milliards et demi de francs. Mais la fusion se fait selon une politique libérale en dehors de toute planification cohérente (nombreuses faveurs accordées par le gouvernement aux sociétés privées, notamment Dassault).

Les travailleurs de Sud-Aviation de Château-Bougon, très inquiets du plan de charge de la Société, qui a entraîné récemment une réduction, sans compensation de salaires, de 1 h 30 de l'horaire hebdomadaire, ont manifesté dans les rues de Nantes le 19 février. Après avoir débrayé à 15 heures, un millier de personnes ont défilé dans la ville.

La baisse des commandes provoque d'ailleurs une réduction des horaires dans toutes les usines Sud-Aviation : ainsi l'horaire sera diminué d'une heure à Saint-Nazaire, malgré les promesses démagogiques de M. Couve de Murville qui faisaient état d'un carnet de commandes bien garni.

● A la suite de la fermeture, le 31 décembre dernier, de la Compagnie Nantaise des Travaux Industriels et maritimes, 35 licenciés n'ont pas encore été reclassés. Ils réclament leur réintégration dans les chantiers navals.

● Le nombre des chômeurs a augmenté à Nantes. Fin janvier, il a atteint le chiffre de

## MOR - BIHAN

teurs de chalutiers allant en s'améliorant, les réparations sont moins nombreuses.

— La crise de la pêche bretonne. Président du Groupement des pêches maritimes bretonnes (voir Le Peuple Breton, n° 62, « G.P.M.B. I Notables à vos rangs, fixe l' » M. Anneblique a déclaré au général de Gaulle, lors de son voyage en Bretagne, que la situation de la pêche était si grave que l'on ne construisait plus de bateaux en Bretagne. Pas une seule unité n'est en cours cette année.

Or la pêche bretonne nourrit 18.000 marins-pêcheurs (43 % des effectifs de l'hexagone) et 17.000 salariés à terre dans les nombreux services de la pêche. Si la pêche venait à s'effondrer, les conséquences en seraient dramatiques pour toute l'économie de notre zone littorale.

Imprimerie Commerciale, Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard  
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387  
Tirage : 5.000 — Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre.

● Conséquence du malaise de la pêche : 20 ouvriers métallurgistes de l'armement Gautier vont être licenciés. Les métaux de l'armement Gautier n'assuraient l'entretien que des unités de l'entreprise, et le nombre de celles-ci a diminué. D'autre part, la technique des mo-